

services

valeur ajoutée

conditionnement

perfectionnement actif

manutention

logistique

conteneur

magasinage

maritime

route

rail



En Deux-Sèvres,

votre implantation
logistique et industrielle



La mondialisation :

La voie maritime : un développement incontournable.

Votre implantation en Deux-Sèvres :

Nos atouts pour répondre aux exigences environnementales et sécuritaires toujours plus importantes.



Contacts :

Hervé LEHEMBRE
06 09 71 51 22
05 49 28 79 08
h.lehembre@cci79.com

Sylvie TOUZEAU
05 49 28 79 08
s.touzeau@cci79.com

Un positionnement d'exception :

- Une situation maritime unique
- Une situation stratégique pour renforcer le développement maritime du feeder
- Une situation ferroviaire et autoroutière exceptionnelle (au confluent de trois autoroutes)

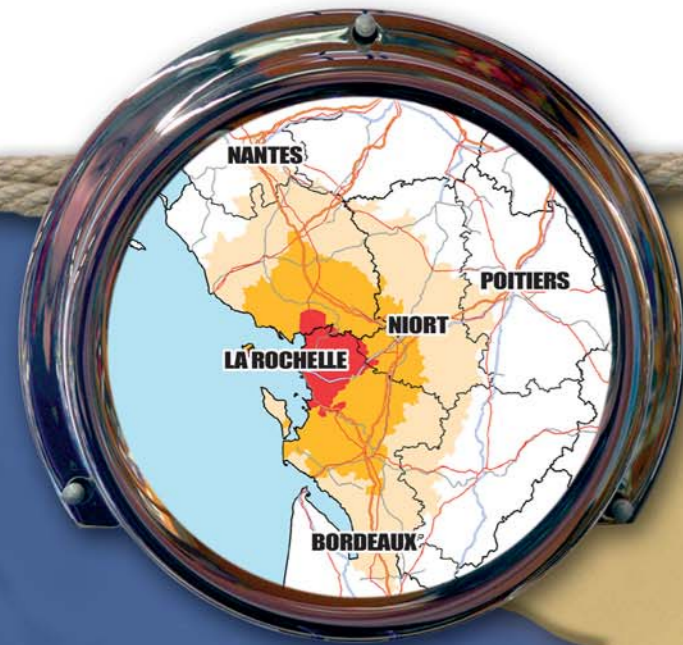


CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DES DEUX-SEVRES

**TEMPS D'ACCÈS ROUTIERS
AU DÉPART DE LA ROCHELLE :**

- moins de 30 minutes
- de 30 minutes à 1h00
- de 1h00 à 1h30

600 ha disponibles immédiatement



NATURE DES INFRASTRUCTURES :

- 2x2 voies
- autoroutes
- 32 échangeurs
- routes nationales
- - - - - ferré traditionnel / TGV



Un environnement professionnel favorable :

Présence de grands opérateurs nationaux et internationaux :

Kuehne+Nagel, Géodis, TFE, ITM (Intermarché)... et aussi : Groupe Rougier, Thales, ECE-Zodiac, Leach International, Poujoulat...

Des services aux entreprises efficaces et innovants :

Parking poids lourds (dont un parking sécurisé), hôtels, restaurants, salles de détente pour chauffeurs, centres de formation, stations-service PL, stations de lavage PL, activités de groupage et dégroupage...

Un bassin d'emploi riche :

Une main d'œuvre qualifiée, des PME/PMI de production, de transformation et un pôle services performant (mutuelles d'assurances, traitement de l'information...).



Une mobilisation de tous les partenaires :

Ce projet s'appuie sur un large consensus politique, il est résolument inscrit dès aujourd'hui dans un partenariat économique avéré et efficace.

Zones intermodales

- 1** 27 ha - Niort Saint-Florent - A 10 / A 810 (sortie 33)
- 110 ha - Saint-Symphorien et Granzay-Gript - N 150 / A 10 / A 810 (sortie 33)
- 2** 32 ha - Prahecq - A 10 / D 948 (sortie 32)
- 3** 280 ha - La Crèche - A 10 / A 83 (sortie 11)
- 4** 50 ha - Saint-Gelais et Echiré - D 743 / A 83 (sortie 10)

Zones périphériques et complémentaires

- A** 37 ha - Mauzé-sur-le-Mignon - N 11 / A 810
- B** 52 ha - Soudan - N 11 / A10 (sortie 31)
- C** 44 ha - Les Maisons Blanches - N 10 (Paris - Bordeaux) / D 948 (Niort - Limoges)

